



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

22 août 2023

Obtenir la carte professionnelle de responsable de la conformité et des services d'investissement (RCSI)

Vous changez de responsable de la conformité pour les services d'investissement (RCSI) ? Vous souhaitez inscrire un collaborateur à la formation et à l'examen de l'AMF en vue de l'attribution de la carte professionnelle de RCSI ? Retrouvez ici toutes les informations utiles pour effectuer votre déclaration et tout savoir sur la carte professionnelle de RCSI.

Je déclare le changement de mon RCSI

Si vous changez de responsable de la conformité pour les services d'investissement, ou souhaitez mettre à jour des informations relatives à la personne détenant cette carte, vous devez adresser à l'AMF une demande soumise à autorisation en vous connectant directement à l'Extranet [ROSA](https://rosa.amf-france.org/) URL = [https://rosa.amf-france.org/], Menu "Demande/modifier/carte RCSI (temporaire ou dirigeant)".

Je m'inscris à la prochaine session RCSI en rejoignant la plateforme d'inscription en ligne

Chaque année, 2 sessions d'examen et 2 sessions de formation sont organisées par l'AMF en vue de l'attribution de la carte professionnelle de responsable de la conformité pour les services d'investissement (RCSI). Pour vous inscrire, vous devez obligatoirement envoyer un dossier d'inscription électronique complet à l'AMF.

[Lien vers la plateforme d'inscription](https://formations-amf-2020.site.calypso-event.net/) URL = [https://formations-amf-2020.site.calypso-event.net/]

Agenda des sessions de formation et d'examen

50 ^{ème} SESSION RCSI	
Inscriptions ouvertes à partir du 20 septembre 2023	
<p>DATES DE FORMATION (6 jours) Session en présentiel Chambre de commerce et d'industrie départementale de Paris Salle Eiffel/Hausmann 2, place de la Bourse 75002 PARIS</p> <p>Programme et horaires* disponibles sur la plateforme d'inscription 5 jours avant le début de la formation</p> <p>Coût de 2500 euros par personne</p>	<ul style="list-style-type: none">— Lundi 20 novembre 2023— Mardi 21 novembre 2023— Mercredi 22 novembre 2023— Lundi 27 novembre 2023— Mardi 28 novembre 2023— Mercredi 29 novembre 2023
<p>DATES D'EXAMENS ** Modalités de passage de l'examen : Présentiel AMF 17 place de la Bourse 75002 Paris</p> <p>Coût de 100 euros par personne</p>	<ul style="list-style-type: none">— Vendredi 1^{er} décembre 2023— Lundi 4 décembre 2023— Mardi 5 décembre 2023

* Généralement de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

**La date et l'heure de l'examen vous seront communiquées par l'AMF sur la plateforme d'inscription 10 jours avant l'examen. Le choix de la date de l'examen n'est pas laissé au candidat.

MON CONTACT À L'AMF

— Laurent COMBOURIEU

examens-
formationsRCCI/RCSI@amf-
france.org

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

SUPPORT ÉVÈNEMENT

CONFORMITÉ

05 avril 2023

23e Journée de formation des RCCI et des RCSI : vidéos des interventions de la matinée



LETTRE DE L'OBSERVATOIRE

EPARGNE DE LONG TERME

19 décembre 2022

Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF - N°50 - Décembre 2022



COMMUNIQUÉ AMF

SERVICES D'INVESTISSEMENT

10 août 2022

L'AMF informe le public de la suspension partielle par l'autorité chypriote de l'autorisation de VPR Safe Financial Group Limited concernant l'exercice de ses activités en...

**Mentions légales :**

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02